

# SÉJOURS & ACTIVITÉS

# 2024

**ASC APEI CENTRE MANCHE - ORGANISME DE VACANCES ADAPTÉES**

**ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES**

12 rue du Buot BP 554 50 004 SAINT LO CEDEX

02.33.06.12.56 - [asc.apei@apeicm50.org](mailto:asc.apei@apeicm50.org)

[www.apeicentremanche.com](http://www.apeicentremanche.com)

N° Agrément VAO : 2021-3

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours n°IM050210001





# LÉGENDE DES PICTOGRAMMES

## INFORMATIONS SUR LE GROUPE



Nombre de vacanciers



Nombre d'animateurs



Chambre(s) pour couple

## RESTAURATION



Pension complète



Restauration préparée par l'équipe

## ACCESSIBILITÉ DU GÎTE



Escaliers



Chambre(s) au rez-de-chaussée



Chambre(s) PMR



Ascenseur

## PRESTATIONS DU GÎTE



Linge de lit fourni



Linge de lit non fourni



Piscine



Jacuzzi, sauna, spa



Animaux sur place



Equitation

## TRANSPORTS



Minibus



Avion



Train



Bateau



# PRÉSENTATION DE L'APEI CENTRE-MANCHE

## Répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

Depuis sa création en 1958 sous le nom « Les Papillons Blancs de la région Saint-Loise » jusqu'en 1993, l'APEI Centre-Manche œuvre pour l'accompagnement, la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Elle milite dans le mouvement parental, au sein de l'Unapei dont elle partage les valeurs.

La personne en situation de handicap, quelle que soit la nature de sa déficience, est d'abord une personne ordinaire et singulière. Ordinaire, parce qu'elle connaît les mêmes besoins que les autres. Elle dispose des mêmes droits et accomplit ses devoirs. Singulière, notamment parce qu'elle est confrontée à plus de difficultés que les autres citoyens, du fait de son handicap.

## Service d'Activités Sportives et Culturelles (ASC)

Créé en 2001 à l'initiative du Conseil d'administration de l'APEI Centre Manche, ce service propose aujourd'hui des séjours de vacances et des activités de proximité adaptées à toutes les personnes en situation de handicap du département de la Manche et alentours.

Le service bénéficie des agréments nécessaires à l'organisation de séjours adaptés : un agrément Vacances Adaptées Organisées (VAO) et un numéro d'immatriculation à Atout France, le registre national des opérateurs de tourisme.

Ce service, destiné aux personnes en situation de handicap, est aussi une réponse au besoin de répit des familles.

Enfin, le service ASC développe de nombreuses actions inclusives, particulièrement en accompagnant les partenaires du droit commun dans l'adaptation de leurs activités. Le service s'affirme comme un facilitateur d'inclusion, qui a vocation à accompagner la société civile dans la mise en place des adaptations nécessaires à l'accueil des personnes en situation de handicap. C'est ainsi que les personnes pourront exercer pleinement leur citoyenneté.

## Pourquoi proposer ces activités ?

Les activités dites de proximité répondent à des préoccupations qui demeurent prégnantes : l'occupation du temps libre des personnes en situation de handicap, leur besoin de vie sociale et le besoin de répit des familles.

Au-delà, elles visent à améliorer l'autonomie des personnes en matière d'accès aux loisirs par l'appropriation de leur environnement.

## Comment sont-elles organisées ?

Soucieux de faciliter l'inclusion, le service ASC s'appuie sur les structures de loisirs du droit commun du département de la Manche. Au programme, tout au long de l'année, en semaine ou le week-end, en journée ou en soirée :

- des activités culturelles (cinéma, théâtre, fête de la musique,...)
- des activités sportives (espace forme, centre aquatique, karting, pêche...)
- des activités de loisirs (bowling, zoo, restaurant...)

## Et les séjours ?

Les séjours sont organisés pour toutes les personnes en situation de handicap de la Manche et alentours adhérentes ou non à l'APEI Centre Manche.

Au même titre que les activités de proximité, les séjours adaptés, en France et à l'étranger, répondent aux besoins des familles et des personnes en situation de handicap.

## Pourquoi partir avec le service ASC ?

- un choix diversifié de destinations,
- une organisation respectueuse des cadres légaux et associatifs,
- des organisations écoresponsables,
- une dynamique inclusive utilisant le droit commun,
- un recrutement adapté d'animateurs et de coordinateurs.

# 2024, L'ÉDITO

« Les vacances sont une norme sociale et culturelle, mais cela reste pour beaucoup de citoyens en situation de handicap ou pas un marqueur fort des inégalités.

L'accès aux loisirs est une conquête sociale qui vient se confronter à des difficultés socio-économiques croissantes. Pourtant, ces temps de villégiature nous permettent de venir briser un ordinaire parfois difficile et de se défaire des assignations et des obligations de la vie quotidienne.

C'est pourquoi encore cette année, nous sommes heureux de vous accompagner dans cette quête de rupture, de besoin de se sentir exister et de vivre de nouvelles expériences humaines.

Sachez que toute l'équipe de l'ASC, permanents et animateurs, est engagée quotidiennement pour que vos rêves, vos désirs d'aventure, de découverte, de rencontre se réalisent.

Le climat géopolitique international, économique, social, mais aussi les grandes transformations et mutations écologiques nécessaires sont aux cœurs de nos préoccupations et cela nous oblige à repenser nos organisations.

C'est pourquoi, pour exemple, nos séjours se régionalisent dans le grand ouest pour contenir les coûts de carburant et diminuer notre impact, mais aussi pour éviter les désagréments des canicules à répétitions dans les régions les plus septentrionales. Néanmoins, nous continuerons à vous proposer quelques destinations qui échappent à cette règle.

La question alimentaire et aussi au cœur de nos préoccupations, c'est pourquoi le « Bio et le circuit court » pendant les séjours, doivent devenir progressivement la règle. Ces quelques exemples traduisent notre engagement fort pour que vos vacances soient respectueuses de l'humain et de sa planète et donc d'une certaine idée du vivre-ensemble.

Mais cela n'est évidemment pas incompatible avec le sens de la fête et de la convivialité qui reste comment pour nous tous une des attentes premières pendant ce temps de vacances.

Vous trouverez ci-dessous deux QR codes qui vous dirigeront directement sur deux vidéos qui illustrent la dynamique collective et festive de nos séjours.

En attendant de vous retrouver prochainement, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances parmi nous et une bonne année 2024 à vous et à vos proches. »

*M. Emmanuel COIFTIER*  
*Responsable du service ASC*

# PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DE L'ASC



**Rendez-vous le samedi 16 novembre 2024 pour une nouvelle soirée ASC !**

**Emmanuel COIFTIER**

Directeur

06 07 36 31 18

e.coiftier@apeicm50.org

**Madeleine CHANLIAU**

Responsable des séjours

06 37 65 91 23

m.chanliau@apeicm50.org

**Nathalie LESACHEY**

Responsable des activités

06 73 90 77 74

n.lesachey@apeicm50.org

**Stéphanie GILLES**

Comptable

02 33 06 12 56

s.gilles@apeicm50.org

**Astrid LELUAN**

Agent administratif

02 33 06 12 56

a.leluan@apeicm50.org

**Noémie BELLAIS**

Responsable matériel médical

06 86 48 70 96

n.bellais@apeicm50.org

# INSCRIPTION, SUIVEZ LE CHEMIN !

---

## ÉTAPE 1 : Consultez ou téléchargez le catalogue sur le site de l'APEI Centre Manche

- Rendez-vous sur le site internet de l'APEI Centre-Manche : <https://www.apeicentremanche.com/>
- Cliquez sur "VACANCES & LOISIRS" : le catalogue apparaît.
- Vous pouvez le télécharger au format PDF en cliquant sur "Télécharger le catalogue".

## ÉTAPE 2 : Préinscription à partir du 8 janvier 2024, plusieurs solutions :

- En appelant la centrale de réservation au 02.33.06.12.56  
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 17h00
- Par mail : [inscriptions.asc@apeicm50.org](mailto:inscriptions.asc@apeicm50.org)
- En utilisant le processus de pré-inscription accessible sur le site
- En envoyant la fiche de pré-inscription à l'adresse suivante :  
Activités Sportives et Culturelles APEI Centre Manche – BP 554 50004 Saint-Lô CEDEX

## ÉTAPE 2 : Après vérification des places disponibles, l'ASC vous envoie :

- Le bulletin de réservation
- La fiche de renseignements individuelle vierge

## Vous devrez nous retourner au plus vite :

- Le bulletin de réservation accompagné de l'acompte (chèque ou virement)
- La fiche de renseignement individuelle remplie avec la photo

## ÉTAPE 4 : Entre 15 jours et 30 jours avant le départ, nous vous ferons parvenir :

- Un pilulier si nécessaire
- Un livret de séjour relatant les horaires de départ, les conditions de transport, les animations, l'équipe d'encadrements, etc.
- Les étiquettes bagages, piluliers, etc.
- La facture du séjour

## ÉTAPE 5 : Le jour du départ, vous remettrez à l'accompagnateur, dans une enveloppe kraft nominative :

- L'argent de poche dans une enveloppe nominative en indiquant le montant
- Les piluliers accompagnés de l'ordonnance agrafée à l'intérieur
- Une photocopie de l'ordonnance
- Les originaux des papiers d'identité dans une enveloppe nominative
- Les bagages étiquetés (1 valise par personne et un petit sac personnel)



# BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION À RETOURNER À :

Activités Sportives et Culturelles  
12 rue du Buot BP554  
50004 SAINT LO CEDEX  
Ou par mail à inscriptions.asc@apei50.org

Nom du demandeur (si différent de la personne concernée)

Prénom du demandeur (si différent de la personne concernée)

Nom de la personne concernée

Prénom de la personne concernée

E-mail

Téléphone

Activité ou séjour souhaité

Dates du séjour

Vous voulez nous faire savoir quelque chose ? Dites-le nous !

En envoyant ce formulaire, je recevrai un dossier d'inscription et des documents annexes à remplir puis à renvoyer dans les plus brefs délais pour finaliser l'inscription.

Notre politique de confidentialité s'applique à ce bulletin de pré-inscription.

**Date :**

**Signature :**



Les traitements médicaux devront être préparés **UNIQUEMENT** dans les piluliers Medipac que nous vous fournirons au plus tard 15 jours avant le départ (2 piluliers semainiers et 1 journalier pour le transport retour). Les piluliers sécurisés sont étiquetés et une copie de **l'ordonnance** doit être agrafée à l'intérieur. Les sachets et solution buvables sont à mettre avec les piluliers dans la pochette plastique zippée fournie. Cette pochette est à mettre dans le sac à dos du vacancier le jour du départ.

Les personnes nécessitant des soins médicaux et le cas échéant l'intervention d'un personnel médical (infirmier.ère) ou des équipements spécifiques devront contacter les différents prestataires.

Afin de mieux coordonner et de ne pas multiplier les intervenants sur chaque séjour, un tableau vous sera envoyé avant le séjour qui référencera les cabinets infirmiers et les pharmacies à contacter pour les différents séjours. Dans ce dernier, vous trouverez également le mail du responsable de séjour ainsi que le contact de l'astreinte du séjour.

Il sera aussi nécessaire, en cas de location de matériels, que vous preniez contact en amont avec l'hébergeur pour la livraison, lit médicalisés, fauteuils, lève personne ... afin de déterminer l'heure et la date de livraison. Les adresses et les coordonnées téléphoniques de chaque gîte où vous serez accueillis se trouveront également dans ce tableau.

## **La procédure à suivre est la suivante :**

- Contacter la pharmacie et/ou l'infirmière avec l'ordonnance et les photocopies de la carte vitale et de mutuelle
- Mettre en copie du mail le responsable de séjour et l'astreinte correspondante
- Prévenir le gîte si livraison de matériel

## **Sur l'ordonnance, doit y figurer :**

































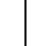




































































- les dates du séjour (prévoir 2 jours avant et 2 jours après les dates réelles du séjour pour les délais de livraison)
- pour les lits médicalisés : avec ou sans barrières, potence, matelas à air, etc.
- pour les fauteuils : la taille
- pour les protections : la taille et en commander en nombre pour la totalité du séjour
- alèses jetables si besoin
- eau gélifiée si besoin
- pour les soins infirmiers : le descriptif des soins (prévoir dans la valise le nécessaire pour les soins : insuline, pansements...) et « soins à faire pratiquer par une IDE à domicile dimanche et jours fériés compris »

Pour les personnes ne nécessitant pas de fauteuil/déambulateur sur le temps du trajet, merci de prévoir une location directement sur place, cela évitera de surcharger les transports.

Le règlement de l'ensemble de ces frais sera à votre charge, à effectuer directement à la commande.



# RÉCAPITULATIF DES SÉJOURS

NOM DU SÉJOUR	DATES	NOMBRE DE VACANCIERS	NOMBRE D'ANIMATEURS	ACCESSIBILITÉ DU GÎTE	PRESTATIONS DU GÎTE	DURÉE DU TRAJET	PRIX	PAGE
SÉJOUR SKI ALPIN	Du 4 au 11 février 2024	10	4			9h30	1300€	11
SÉJOUR MONTAGNE	Du 10 au 17 mars 2024	19	9	 /  	 / 	9h30	1300€ / 1900€	12
SÉJOUR MONTAGNE	Du 24 au 31 mars 2024	19	9	 /  	 / 	9h30	1300€ / 1900€	12
GADELOUPE	Du 3 au 13 mars 2024	7	2			10h	3300€	15
CRÊTE	Du 26 octobre au 2 novembre*	7	2			4h	2300€	16
NOËL À BERLIN	Du 6 au 9 décembre 2024	7	2			2h	900€	17
LES OISEAUX DU CÈDRE	Du 6 au 20 juillet 2024	10	4	  	 	3h30	2180€	21
L'ESCALE DU BLAVET	Du 6 au 20 juillet 2024	24	9	  	 	3h	2250€	22
LE CHAMP DU DOUITS	Du 27 juillet au 17 août 2024	14	6	  	 	1h	1150€/semaine	23
LE CHÂTEAU DU BOURG	Du 27 juillet au 17 août 2024	17	6	  		2h	1120€/semaine	24
LES GÎTES BIZET	Du 2 au 16 août 2024	20	8	  		3h30	2100€	25
SÉJOUR CORSE	Du 2 au 16 août 2024*	14	4	 		2h	2400€	26
CÈDRE ET CHARME	Du 3 au 17 août 2024	20	8	  	 	3h30	2180€	27
L'ESCALE DU BLAVET	Du 3 au 17 août 2024	24	9	  	 	3h	2250€	28
LES GÎTES DE LA CALONNE	Du 3 au 17 août 2024	20	8	  		7h30	2270€	29
LA VADASTINE	Du 3 au 17 août 2024	10	4	  		1h	2000€	30
LE PETIT DOUAILLON	Du 3 au 17 août 2024	20	8	  		2h30	2100€	31
LA LEZARDIÈRE	Du 3 au 17 août 2024	13	5	  		4h30	2100€	32
LE DOMAINE DE LA BEIGE	Du 3 au 17 août 2024	19	7	  	 	5h30	2100€	33
LA FERME DU CHAUCHIX	Du 3 au 17 août 2024	10	4	  	 	2h	2100€	34
LA PORTE DES ILES	Du 3 au 17 août 2024	8	1	 		1h	1950€	35
LES TAMARIS	Du 3 au 17 août 2024	10	2	  		1h	1950€	36
ÉQUITATION	Du 3 au 17 août 2024	17	6	  	 	1h	2150€	37
LA CASA BOLIMPRÉ	Du 3 au 17 août 2024	16	6	  	 	8h30	2200€	38
LA BASTIDE DU PUECH	Du 3 au 17 août 2024	17	6	  		8h30	2150€	39

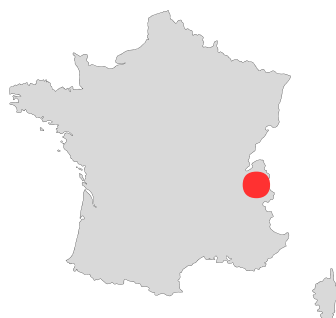
\*Les dates sont susceptibles de varier de quelques jours selon les billets d'avion.



# SÉJOUR SKI ALPIN

**PRALOGNAN-LA-VANOISE**  
SAVOIE (73)

**DU 4 FÉVRIER AU  
11 FÉVRIER 2024**  
8 jours



**9h30**

## DESCRIPTIF DU LIEU

**ATTENTION, SÉJOUR RÉSERVÉ AUX SKIEURS ALPINS.  
PAS D'HANDISKI.**



Pralognan-la-Vanoise est une station de ski authentique et familiale située dans les Alpes.

Vous serez logés dans un grand chalet proche du centre-ville. Sur place, vous aurez la chance de pratiquer le ski alpin, des balades en raquettes, descentes en luges, promenades dans la station...



## TARIFS

**Tarif : 1300€**

Forfait ski alpin (semaine) : +250€

Forfait ski alpin (journée) : +50€/jour

Acompte : 375€

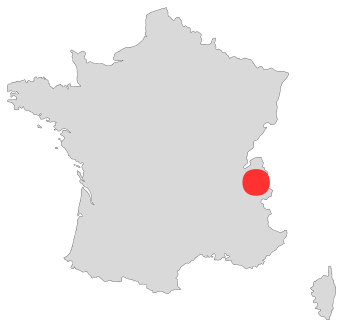
Assurance annulation (facultatif) : 35€



# SÉJOURS MONTAGNE

**DU 10 AU 17 MARS  
OU  
DU 24 AU 31 MARS  
2024  
8 jours**

**PRALOGNAN-LA-VANOISE  
SAVOIE (73)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Pralognan-la-Vanoise est une station de ski authentique et familiale située dans les Alpes.

Vous serez logés dans plusieurs chalets proches les uns des autres dans le centre-ville de la station.

**Un établissement adapté est prévu pour les personnes à mobilité réduite en pension complète, avec prestations hôtelières (ANAE).**

Sur place, vous aurez la chance de pratiquer de l'handiski, du ski de fond, des balades en raquettes, descentes en luges, promenades dans la station...

- 19** Chalets : **9** Logement PMR :
- Chalets : Logement PMR : Logement PMR :
- Chalets : Logement PMR :
- Chalets :
- 9h30**

## TARIFS

**Tarif : 1300€**

Acompte : 390€

Assurance annulation (facultatif) : 35€

**Tarif PMR : 1900€\***

\*Possibilité de faire une demande de PCH

Acompte : 570€

Assurance annulation (facultatif) : 50€





# SÉJOURS ÉTRANGERS



**GUADELOUPE.....P.15**

**CRÈTE.....P.16**

**NOËL À BERLIN.....P.17**





# SÉJOUR GUADELOUPE

**DU 3 MARS AU  
13 MARS 2024**  
10 jours



GUADELOUPE



## DESCRIPTIF DU LIEU

Plongez dans l'exotisme de la Guadeloupe avec ce séjour, alliant aventure et détente au cœur des Caraïbes. Plages de sable fin, explorations en plein air et moments conviviaux vous attendent. Entre les promenades au sein des forêts tropicales, les visites des marchés locaux et des moments de détente sur des plages paradisiaques, cette escapade promet une expérience inoubliable. Joignez-vous à nous pour vivre une expérience inoubliable au cœur des Caraïbes



## TARIFS

**Tarif 10 jours : 3300€**

Acompte : 1000€

Assurance annulation : 100€





# SÉJOUR CRÈTE

**DU 26 OCTOBRE AU  
2 NOVEMBRE 2024**  
8 jours



CRÈTE



## DESCRIPTIF DU LIEU

Attention, les dates peuvent varier de quelques jours en fonction des vols.

La Crète est l'un des berceaux de la mythologie grecque. Découvrez les sites antiques de la civilisation minoenne avant de vous reposer sur l'une de ses plages de sable fin. Les paysages et gorges de cette petite île méditerranéenne vous surprendront. L'île est ensoleillée 300 jours par an.



## TARIFS

**Tarif 8 jours : 2300€**

Acompte : 690€

Assurance annulation : 70€



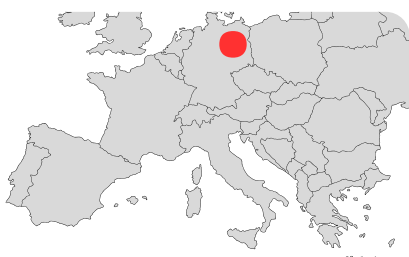


# NOËL À BERLIN

**DU 6 DÉCEMBRE AU  
9 DÉCEMBRE 2024**  
4 jours



**BERLIN  
ALLEMAGNE**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Venez visiter Berlin en période de fête avec ses nombreuses décorations et animations. Profitez du centre-ville illuminé, des principaux quartiers remplis de marchés de Noël, des concerts dans les lieux les plus historiques et de l'abondance de nourriture chaude et traditionnelle dans les différents stands disséminés dans la ville. Les marchés de Noël, répartis dans les meilleurs quartiers de Berlin, constituent l'une des plus grandes traditions de la ville pendant les fêtes de fin d'année.



## TARIFS

**Tarif 4 jours : 900€**

Acompte : 270€

Assurance annulation : 30€

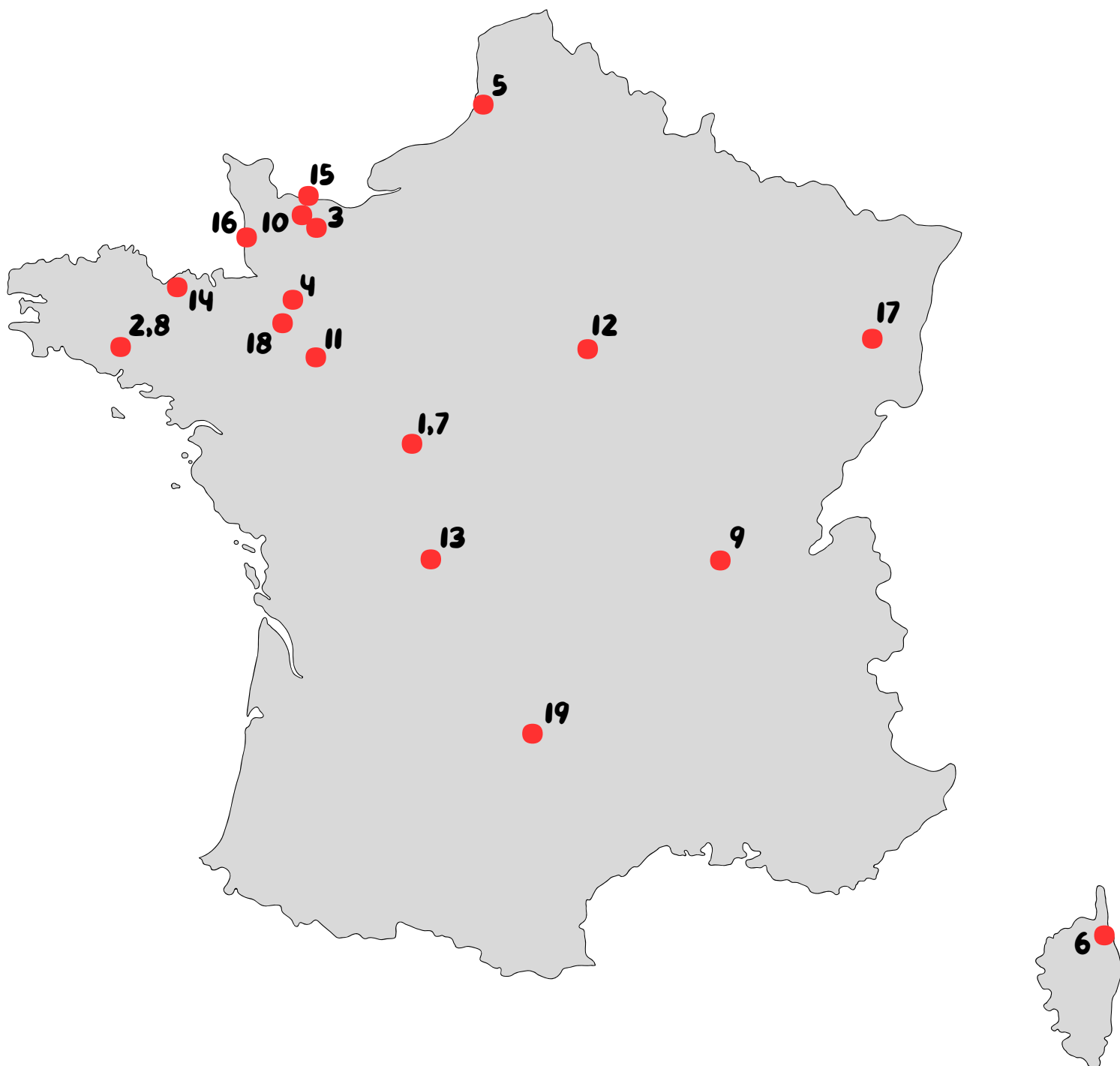


# SÉJOURS ÉTÉ



1. LES OISEAUX DE CÈDRE.....P.21
2. L'ESCALE DU BLAVET JUILLET.....P.22
3. LE CHAMP DU DOUITS.....P.23
4. LE CHÂTEAU DU BOURG.....P.24
5. LES GÎTES BIZET.....P.25
6. CORSE.....P.26
7. CÈDRE ET CHARME.....P.27
8. L'ESCALE DU BLAVET AOÛT.....P.28
9. LES GÎTES DE LA CALONNE.....P.29
10. LA VADASTINE.....P.30
11. LE PETIT DOUAILLON.....P.31
12. LA LÉZARDIÈRE.....P.32
13. LE DOMAINE DE LA BEIGE.....P.33
14. LA FERME DU CHAUCHIX.....P.34
15. LA PORTE DES ILES.....P.35
16. LES TAMARIS.....P.36
17. SÉJOUR ÉQUITATION.....P.37
18. LA CASA BOLIMPRÉ.....P.38
19. LA BASTIDE DU PUECH.....P.39

# CARTE DES SÉJOURS ÉTÉ

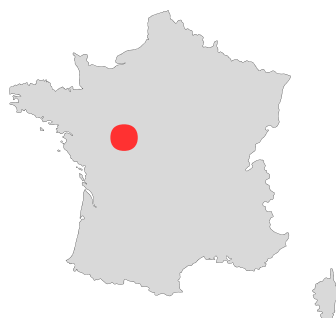




# LES OISEAUX DU CÈDRE

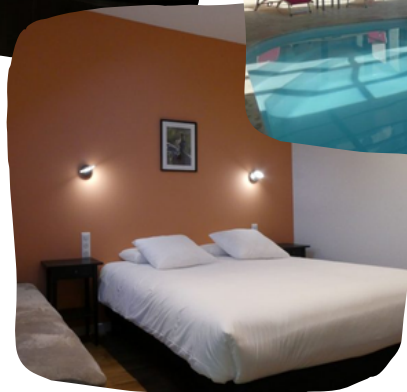
**DU 6 JUILLET AU  
20 JUILLET 2024**  
15 jours

 **SAINT-BRANCHES  
INDRE-ET-LOIRE (37)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Vous serez logés dans une jolie maison indépendante avec sa piscine intérieure chauffée. Le gîte est entièrement accessible à tout type de handicap. Situé à Saint-Branches, charmante petite ville située à 20km de Tours. Vous aurez la chance, dans un rayon de 30km, de pouvoir découvrir plusieurs châteaux ou grands sites prestigieux de la vallée de la Loire tels que Chenonceau, Amboise, Loches ou encore Montbazou. Vous pourrez également visiter les vignobles, caves et musées.



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2180€**

Acompte : 650€

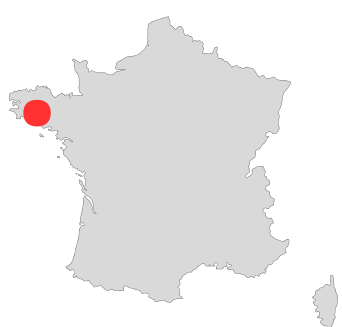
Assurance annulation : 70€



# L'ESCALE DU BLAVET

**DU 6 JUILLET AU  
20 JUILLET 2024**  
15 jours

 **LANGUIDIC  
MORBIHAN (56)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Venez manger des crêpes et festoyer lors d'un Fest-Noz dans le célèbre département du Morbihan. Le gîte de l'Escale du Blavet vous accueille pour deux semaines à Languidic qui se situe 20min de Lorient et 30min du Golfe du Morbihan où vous pourrez admirer des paysages somptueux et aller sur les petites îles bretonnes chargées d'histoire. Le paysage de la côte bretonne est à couper le souffle et vous pourrez profiter de la piscine du gîte ainsi que du jacuzzi et d'une grande salle d'activités sportives.

-  24
-  9
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-  3h



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2250€**

Acompte : 675€

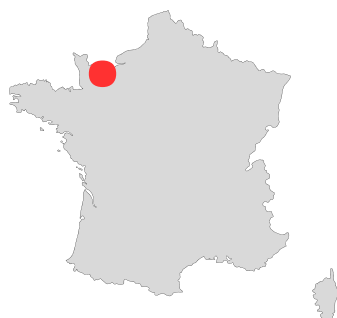
Assurance annulation : 70€



# LE CHAMP DU DOUIT

**DU 27 JUILLET AU  
17 AOÛT 2024**  
Séjour à la semaine

 **MALHERBE-SUR-AJON  
CALVALDOS (14)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Ce séjour vous est proposé à la semaine.  
Le Champ du Douits vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir la richesse de la Normandie. Situé au cœur du Bocage Normand, l'endroit se place entre Bayeux, les plages du débarquement, Caen, Deauville,...  
Le gîte dispose d'un espace bien-être avec piscine, jacuzzi et sauna. Ainsi qu'une grande salle de jeux avec baby-foot, billard, tables de ping-pong... Le gîte dispose d'un jardin, d'une grande terrasse plein sud, d'un mini-golf, et d'un parc animalier.



## TARIFS

**Tarif 8 jours : 1150€**

Acompte : 345€

Assurance annulation : 35€

**Tarif 15 jours : 2300€**

Acompte : 690€

Assurance annulation : 70€

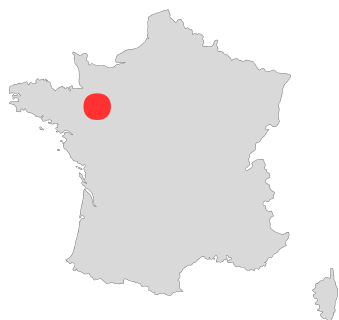






# LE CHÂTEAU DU BOURG

 SAINT-DENIS-DE-GASTINES  
MAYENNE (53)



**DU 27 JUILLET AU  
17 AOÛT 2024**  
Séjour à la semaine

## DESCRIPTIF DU LIEU

Ce séjour vous est proposé à la semaine.  
Vous serez logés au Château du Bourg de Saint-Denis-de-Gastines, une petite commune de la Mayenne, dans laquelle vous trouverez toutes les commodités : épicerie, boulangerie, bar/tabac, restaurant, ... En extérieur, le gîte possède une terrasse avec mobilier de jardin et un barbecue, un parc de 16000 m<sup>2</sup>, comprenant un verger et une salle d'activité. La commune possède également un étang à deux pas du gîte où peut se pratiquer la pêche.



## TARIFS

**Tarif 8 jours : 1120€**

Acompte : 340€

Assurance annulation : 35€

**Tarif 15 jours : 2240€**

Acompte : 675€

Assurance annulation : 70€



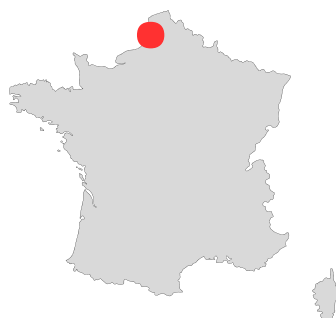


# LES GÎTES BIZET

**DU 2 AOÛT AU  
16 AOÛT 2024**  
15 jours



**PONTHOILE  
SOMME (80)**



**3h30**

## DESCRIPTIF DU LIEU

*Attention, séjour du vendredi au vendredi.*

Vous serez accueillis dans deux gîtes de la Ferme relais de la Baie de Somme construits dans des anciennes écuries. Un jardin privatif de 50 m<sup>2</sup> ou une grande terrasse sur le devant du gîte permettra de vous détendre ou préparer des barbecues.

Classée parmi les plus belles baies du monde, la baie de Somme est un site naturel d'exception. Des paysages de falaises, sables, dunes, galets, marais se succèdent pour composer un paysage hors-norme.



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2100€**

Acompte : 630€

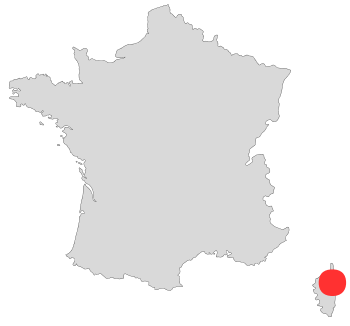
Assurance annulation : 65€



# SÉJOUR CORSE

**DU 2 AOÛT AU  
16 AOÛT 2024**  
15 jours

 **BIGUGLIA  
HAUTE-CORSE (2B)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Attention, les dates peuvent varier de quelques jours en fonction des vols.

Vous serez logés dans un établissement dans la commune de Biguglia située sur la façade est de la Corse, à 10km au sud de Bastia. Vous aurez l'occasion de profiter des paysages de montagnes, de plages, de l'étang de Biguglia. L'île de Beauté ne doit pas son nom au hasard. Entourée par la mer Méditerranée, vous y découvrirez des paysages splendides et uniques au monde, mêlant mer et montagnes, plages et forêts...

-  14
-  4
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-  2h



## TARIFS

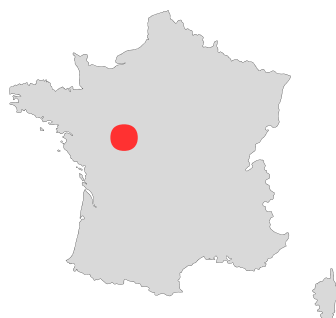
**Tarif 15 jours : 2400€**  
Acompte : 720€  
Assurance annulation : 75€



# CÈDRE ET CHARME

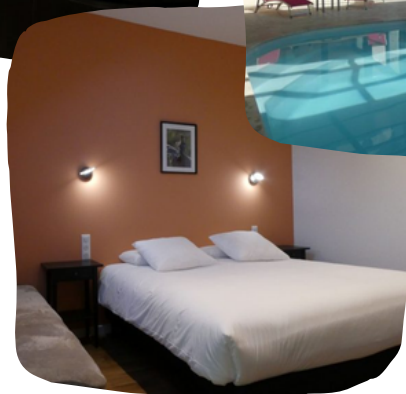
**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours

 **SAINT-BRANCHES  
INDRE-ET-LOIRE (37)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Vous serez logés dans deux gîtes mitoyens et communicants par l'intérieur. Les gîtes possèdent une deux piscines chauffées, une en intérieur et une en extérieur. Cèdre et Charme est situé à Saint-Branches, charmante petite ville située à 20km de Tours. Vous aurez la chance, dans un rayon de 30km, de pouvoir découvrir plusieurs châteaux ou grands sites prestigieux de la vallée de la Loire tels que Chenonceau, Amboise, Loches ou encore Montbazou. Vous pourrez également visiter les vignobles, caves...



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2180€**

Acompte : 650€

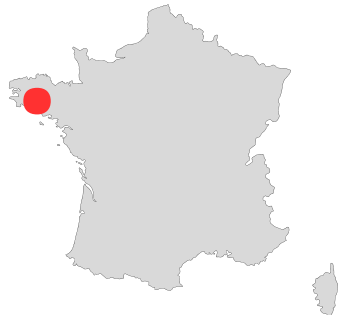
Assurance annulation : 70€



# L'ESCALE DU BLAVET

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours

 **LANGUIDIC  
MORBIHAN (56)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Venez manger des crêpes et festoyer lors d'un Fest-Noz dans le célèbre département du Morbihan. Le gîte de l'Escale du Blavet vous accueille pour deux semaines à Languidic qui se situe 20min de Lorient et 30min du Golfe du Morbihan où vous pourrez admirer des paysages somptueux et aller sur les petites îles bretonnes chargées d'histoire. Le paysage de la côte bretonne est à couper le souffle et vous pourrez profiter de la piscine du gîte ainsi que du jacuzzi et d'une grande salle d'activités sportives.

-  24
-  9
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-  3h



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2250€**

Acompte : 675€

Assurance annulation : 70€

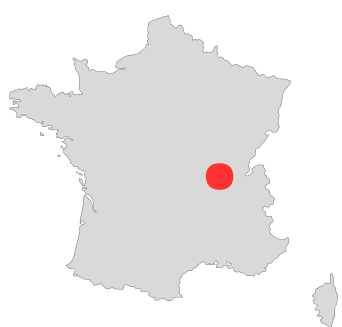


# LES GÎTES DE LA CALONNE

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours



**GÉREINS  
AIN (01)**



**7h30**

## DESCRIPTIF DU LIEU

Les 9 gîtes de la Calonne vous accueillent au sein d'un site agréable, au cœur du Val-de-Saône. Ces gîtes sont répartis sur trois bâtiments autour d'un espace vert avec barbecues et terrain de pétanque, une grande salle d'activité est également mise à disposition. Situés dans l'Ain, sur la rive gauche de la Saône, au carrefour de la Dombes et du Beaujolais, de la Bresse et du sud de la Bourgogne, les gîtes sont au cœur d'un territoire riche en découvertes, le tout à seulement 45 minutes de Lyon.

## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2270€**

Acompte : 680€

Assurance annulation : 70€

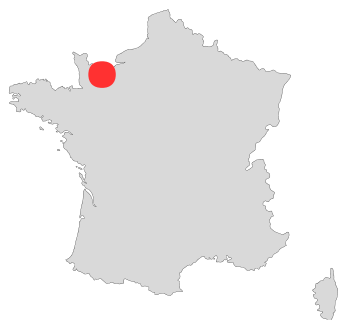




# LA VADASTINE

ST-VAAST-SUR-SEULLES  
CALVADOS (14)

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours



## DESCRIPTIF DU LIEU

Situé dans une petite vallée bocagère, ce gîte offre le calme, le confort et l'espace. Idéalement situé entre Caen (Château, Mémorial, centre historique) et Bayeux la médiévale et à 45 minutes du bord de mer et des sites du Débarquement. A proximité, vous pourrez également découvrir le Viaduc de la Souleuvre, les nombreux sentiers de randonnées du Bocage. Ce gîte de groupe possède une grande salle au rez-de-chaussée. Des tables de pique-nique sont à disposition sur la terrasse, ainsi qu'un barbecue.

- 10
- 4
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 



## TARIFS

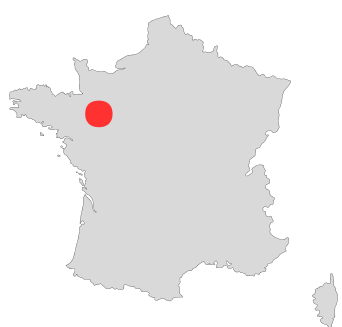
**Tarif 15 jours : 2000€**  
Acompte : 600€  
Assurance annulation : 60€



# LE PETIT DOUAILLON

GENNES-LONGUEFUYE  
MAYENNE (53)

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours



## DESCRIPTIF DU LIEU

Venez profiter de la campagne au milieu d'une exploitation laitière en agriculture biologique. En Mayenne, c'est la nature qui domine, la vallée vous propose un réseau de voies vertes, des lacs, des étangs, ... De plus, l'histoire de la Mayenne résonnent dans ses ruelles, ses pierres, ses cités de caractères, ses châteaux, ses musées, ses monuments... Partez à la découverte d'un territoire, riche d'un patrimoine historique passionnant. Si vous êtes à la recherche de vert et de calme, ce séjour est fait pour vous !

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2100€**

Acompte : 630€

Assurance annulation : 65€

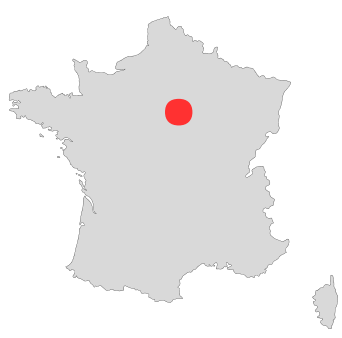




# LA LÉZARDIÈRE

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours

 **PIFFONDS  
YONNE (89)**



**DESCRIPTIF DU LIEU**  
Cet ancien corps de ferme entièrement rénové est composé de deux maisons situées en pleine campagne, à Piffonds dans l'Yonne. Le lieu dispose d'un jardin entièrement clôturé aménagé pour déjeuner et dîner avec des activités diverses (pétanques, ping-pong, molkky, jeu du palet, cages et ballon de foot). À 1h de Paris et de Dijon, l'Yonne vous ouvre les portes de la Bourgogne avec ses paysages, sa gastronomie, son art de vivre et des lieux d'intérêt incontournables.

-  13
-  5
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-  4h30



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2100€**

Acompte : 630€

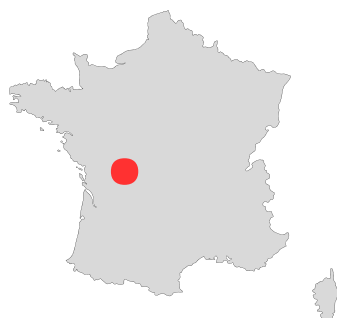
Assurance annulation : 65€



# LE DOMAINE DE LA BEIGE

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours

 VAL D'ISSOIRE  
HAUTE-VIENNE (87)



## DESCRIPTIF DU LIEU

Vous serez logés dans une ferme d'élevage au milieu des prairies, étangs et bois au Val-d'Issoire. Vous aurez également accès à la piscine des propriétaires. Entre terrains arborés et élevage de limousines, ce gîte est le parfait endroit pour ceux qui veulent se reconnecter avec la nature. En Haute-Vienne, les balades et randonnées pédestres sont à l'honneur et vous permettront de découvrir par les sentiers la Pierre du Sacrifice, l'abri de la Roche aux Fées et la Pierre Branlante.



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2100€**

Acompte : 630€

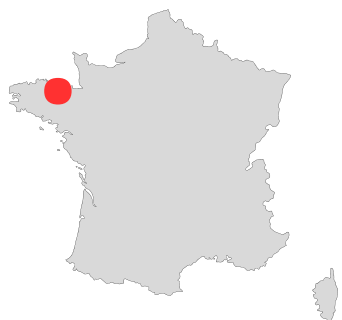
Assurance annulation : 65€



# LA FERME DU CHAUCHIX

LAMBALLE  
CÔTES D'ARMOR (22)

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours



## DESCRIPTIF DU LIEU

A votre disposition, deux gîtes mitoyens aménagés dans une ancienne écurie labellisés "Tourisme et Handicap". Sur le gîte, vous pourrez profiter d'une terrasse sous le soleil breton et de son jardin vous permettant d'accéder au parc animalier. Les paons viendront vous dire bonjour régulièrement. Le gîte se situe à 10km de la mer, de nombreuses activités et concerts sont organisés dans les alentours en été. Vous aurez également l'occasion de voir un spectacle de chevaux au Haras National de Lamballe, à 2km.

- 10
- 4
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2100€**  
Acompte : 630€  
Assurance annulation : 65€

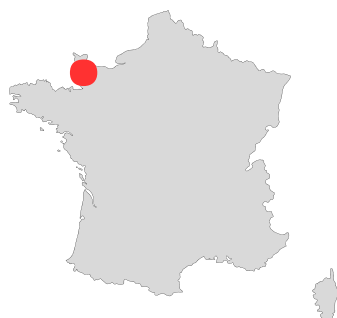




# LA PORTE DES ÎLES

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours

 **ST-PAIR-SUR-MER  
MANCHE (50)**



## DESCRIPTIF DU LIEU

Le village vacances la "Porte des îles" situé entre le Mont-Saint-Michel et l'archipel des îles Chausey à 3km de Granville vous ouvre ses portes en pension complète. Le VTF se situe en face de la mer avec un accès direct à la plage et aux commerces du bourg de Saint-Pair-sur-Mer. Le village vacances mettra à disposition des animations mises en place par leur personnel tout en vous mêlant aux autres vacanciers.

*Séjour pour vacanciers avec une très bonne autonomie.*

## TARIFS

**Tarif 15 jours : 1950€**

Acompte : 590€

Assurance annulation : 60€

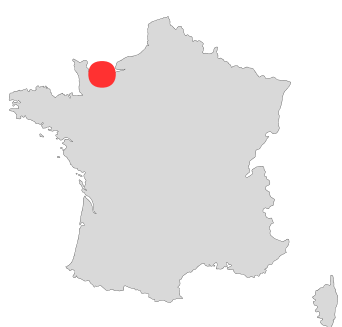




# LES TAMARIS

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours

 **ASNELLES  
CALVADOS (14)**



DESCRIPTIF DU LIEU  
Le centre "Les Tamaris" vous ouvre ses portes pour un séjour en pension complète. Station balnéaire à 30 km de Caen et à 12 km de Bayeux, Asnelles se niche au cœur du port artificiel d'Arromanches et des plages du débarquement. Le centre se situe en bordure directe d'une plage de sable fin. Des animations vous seront proposées le personnel du centre tout en vous mêlant aux autres vacanciers.  
*Séjour pour vacanciers avec une bonne autonomie.*

-  10
-  2
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-  1h

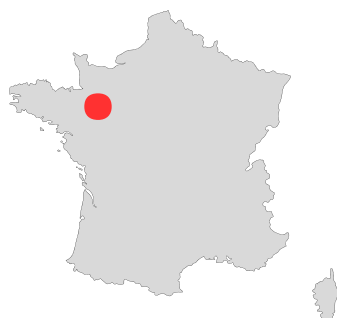
## TARIFS

**Tarif 15 jours : 1950€**  
Acompte : 590€  
Assurance annulation : 60€





LE BOURGNEUF-LA-FORÊT  
MAYENNE (53)



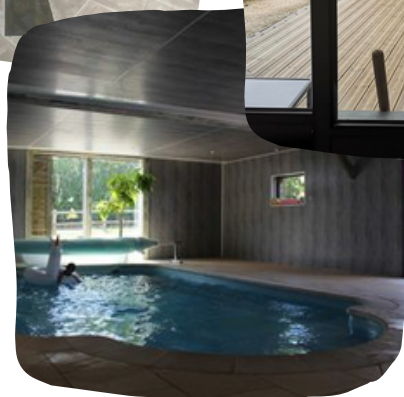
# ÉQUITATION

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours



## DESCRIPTIF DU LIEU

Venez participer au séjour équitation que nous proposons en Mayenne. Des activités en lien avec les chevaux vous seront proposées tous les jours de la semaine : balades à cheval, cours d'équitation, soins des chevaux,... Vous serez logés au gîte du Petit Fresnay, situé en campagne Bourgneuvienne, qui offre un environnement propice à la tranquillité. Le gîte dispose d'une salle de jeux et d'une piscine intérieure chauffée ainsi qu'une grande terrasse abritée.



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2150€**

Acompte : 650€

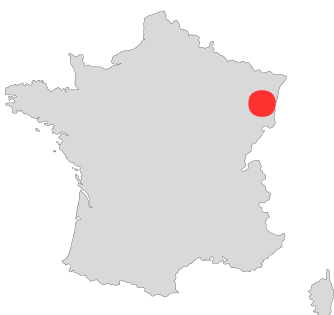
Assurance annulation : 65€



# LA CASA BOSLIMPRÉ

 **BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY VOSGES (88)**

**DU 3 AOÛT AU 17 AOÛT 2024**  
**15 jours**



DESCRIPTIF DU LIEU  
La Casa Boslimpré se trouve au sommet d'une belle montagne des Vosges, à 760 mètres d'altitude. Les gîtes se trouvent dans le « Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges » avec une vue magnifique sur le célèbre Col du Bonhomme et la route des Crêtes. C'est un endroit charmant avec l'air pur, la tranquillité et la nature. Au cœur des grands espaces naturels, forêts, crêtes et lacs, vous apprécierez ces paysages époustouflants.

-  16
-  6
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-  8h30



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2200€**  
Acompte : 660€  
Assurance annulation : 65€



# LA BASTIDE DU PUECH

**DU 3 AOÛT AU  
17 AOÛT 2024**  
15 jours



**CRANSAC  
AVEYRON (12)**



**8h30**

## DESCRIPTIF DU LIEU

Le gîte se situe, dans l'Aveyron, à 2 km du centre-bourg de Cransac-Les-Thermes, dans un cadre bucolique. Cette spacieuse demeure datant du 19ème siècle a été restaurée pour apporter à ses visiteurs un confort particulier dans un cadre magnifique. Lieu de repos et de convivialité, le gîte dispose d'une grande terrasse aménagée avec barbecue, un coin détente avec fauteuils sous un chêne centenaire ainsi qu'un jardin potager.



## TARIFS

**Tarif 15 jours : 2150€**

Acompte : 650€

Assurance annulation : 65€



# MINI-SÉJOURS



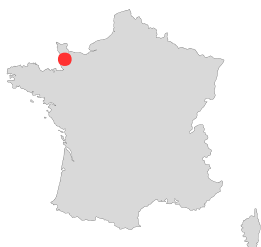
THALASSO.....	P.41
PÉNICHE.....	P.41
DISNEYLAND.....	P.42
CENTER PARC.....	P.42
WEEK-END BRETAGNE.....	P.43
PARIS AQUABOULEVARD.....	P.43
FERME PÉDAGOGIQUE.....	P.44
BELLE-ÎLE-EN-MER.....	P.44
ZOO DE BEAUVAIL.....	P.45
WEEK-END BIEN-ÊTRE.....	P.45
FUTUROSCOPE.....	P.46
WEEK-END BORD DE MER.....	P.47
PUY DU FOU.....	P.47
CENTER PARC.....	P.48
WEEK-END À LA CAMPAGNE.....	P.48
WEEK-END BIEN-ÊTRE.....	P.49
THALASSO.....	P.49



# THALASSO



**DONVILLE-LES-BAINS  
MANCHE (50)**



**Tarif : 580€**

Acompte : 175€

Assurance annulation : 20€



**DU 24 FÉVRIER AU  
25 FÉVRIER 2024**

**2 jours**

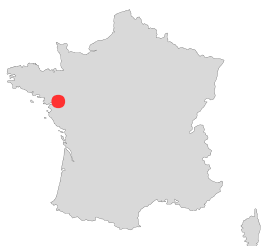
Face aux îles Chausey, dans la baie du Mont-Saint-Michel, venez découvrir Prévithal avec sa thalassothérapie, son hôtel\*\*\*\* et son restaurant "Le Sound", vous bénéficierez de 4 soins (3 en hydro et un modelage/enveloppement). Repas en restaurant tout le week-end et hébergement dans l'hôtel Prévithal.



# PÉNICHE



**CANAL DE NANTES À  
BREST**



**Tarif : 1180€**

Acompte : 360€

Assurance annulation : 40€



**DU 8 AVRIL AU  
12 AVRIL 2024**

**5 jours**

Venez passer quelques jours avec restauration et hébergement sur une péniche adaptée. Vous serez accompagnés des animateurs, de Stéphane, le capitaine, et de son matelot. Navigation sur le canal de Nantes à Brest avec environ 4h de navigation par jour. Balades en campagne, pétanque, molkky...



# DISNEYLAND



MARNE-LA-VALLÉE  
SEINE-ET-MARNE (77)



**Tarif : 480€**

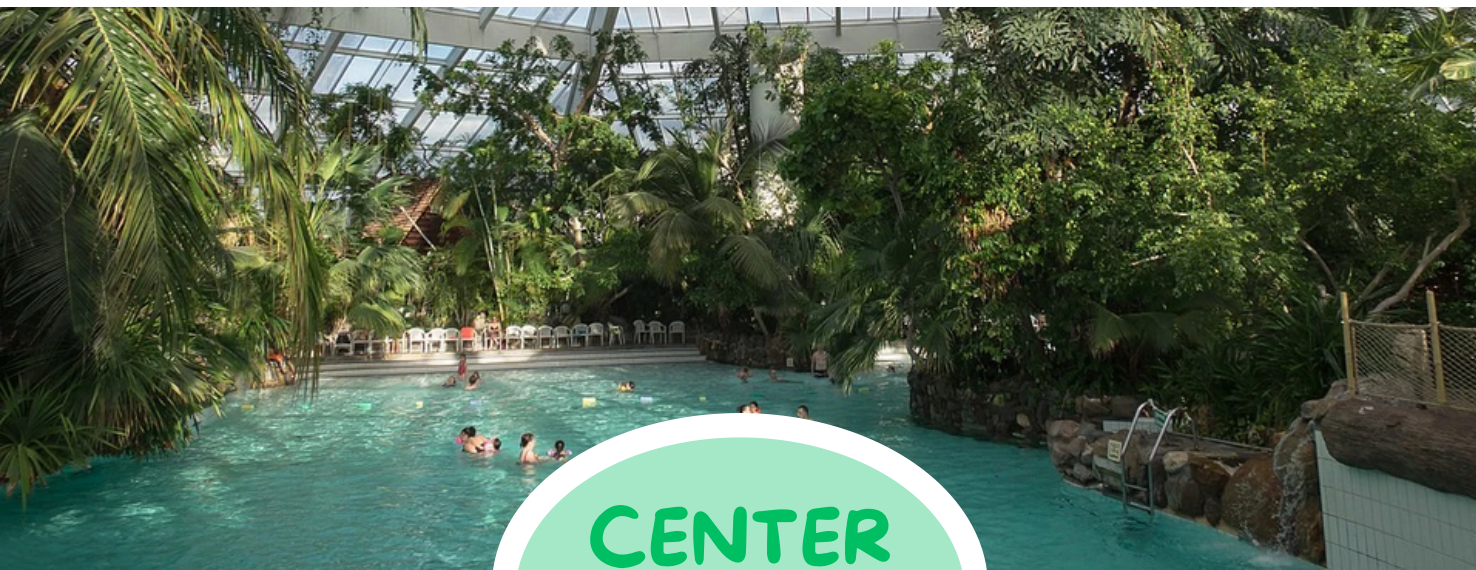
Acompte : 150€

Assurance annulation : 15€



**DU 20 AVRIL AU  
21 AVRIL 2024**  
2 jours

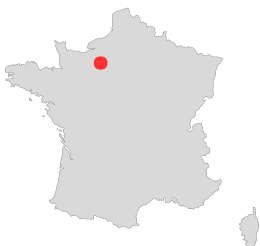
Embarquez pour une aventure magique à Disneyland Paris. Explorez les parcs enchanteurs, rencontrez vos personnages préférés et plongez dans un monde de divertissement captivant. Rejoignez-nous pour une escapade où la magie Disney crée des moments joyeux et des souvenirs qui dureront toute une vie. **Prévoir un pique-nique.**



# CENTER PARC



VERNEUIL-SUR-AVRE  
EURE (27)



**Tarif : 700€**

Acompte : 210€

Assurance annulation : 25€

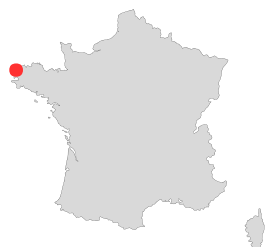


**DU 29 AVRIL AU  
3 MAI 2024**  
5 jours

Le Center Parc comprend un parc forestier ainsi qu'un château datant du XIXème siècle. Différentes activités sont disponibles : l'Aqua Balneo avec sauna, hammam, douches sensorielles, l'Aqua Sana, avec ses soins du corps et du visage, l'arbre à eau, la ferme équestre, le golf 9 trous... Bien-être et détente y sont mis à l'honneur.



MILIZAC-GUIPRONVEL  
FINISTÈRE (29)



**Tarif : 690€**

Acompte : 210€

Assurance annulation : 25€

## WEEK-END BRETAGNE

**DU 8 MAI AU  
12 MAI 2024**

**5 jours**



Offrez-vous un week-end en Bretagne riche en découvertes, avec en vedette le parc d'attraction "La Récré des Trois Curés". Entre les paysages côtiers pittoresques, les saveurs de la cuisine bretonne et l'excitation des attractions, ce séjour promet une aventure palpitante.



PARIS  
PARIS (75)



**Tarif : 550€**

Acompte : 165€

Assurance annulation : 20€

## PARIS AQUABOULEVARD

**DU 10 MAI AU  
12 MAI 2024**

**3 jours**



Plongez dans le charme de Paris lors d'un week-end inoubliable, agrémenté d'une journée au parc Aquaboulevard. Entre les emblématiques monuments parisiens, les délices culinaires et l'amusement aquatique, chaque moment sera une découverte.

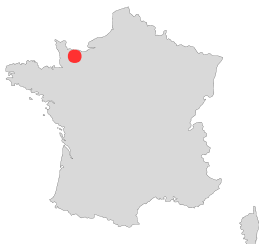
**Prévoir un pique-nique.**



## FERME PÉDAGOGIQUE



DOUVILLE-EN-AUGE  
CALVADOS (14)



DU 18 MAI AU  
20 MAI 2024  
3 jours

Tarif : 570€

Acompte : 175€

Assurance annulation : 20€



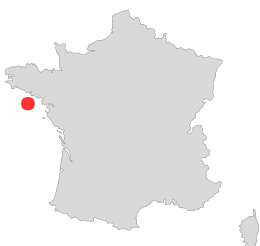
Vous serez accueillis à la ferme du Lieu Roussel par Eric et Régine. Ils vous feront découvrir leur métier et vous donneront l'occasion d'avoir un vrai contact avec les animaux. Vous serez logé dans l'enceinte de la ferme, à Douville-en-Auge et pourrez donc accéder librement aux animaux et les nourrir.



## BELLE-ÎLE-EN-MER



BELLE-ÎLE-EN-MER  
MORBIHAN (56)



DU 24 MAI AU  
27 MAI 2024  
4 jours

Tarif : 550€

Acompte : 165€

Assurance annulation : 20€



Partez pour un week-end enchanteur à Belle-Île-en-Mer, entre vues à couper le souffle et atmosphère relaxante. Découvrez les charmes de l'île, goûtez à une délicieuse cuisine locale et explorez des endroits charmants. Rejoignez-nous pour un week-end où la beauté naturelle de l'île se mêle à la tranquillité.



# ZOO DE BEAUVAL



SAINT-AIGNAN  
LOIR-ET-CHER (41)



**Tarif : 540€**

Acompte : 165€

Assurance annulation : 20€



**DU 31 MAI (SOIR)  
AU 2 JUIN 2024**  
3 jours

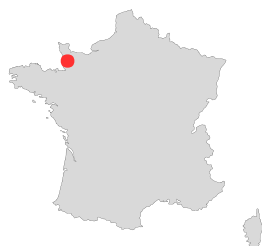
Explorez une aventure captivante lors de votre séjour au Zoo de Beauval. Faites la connaissance de créatures extraordinaires, parcourez des paysages exotiques et délectez-vous de délices gastronomiques. Profitez d'un week-end où la magie du zoo crée des souvenirs uniques et mémorables.  
**Prévoir un pique-nique.**



# WEEK-END BIEN-ÊTRE



CÉRENCES  
MANCHE (50)



**Tarif : 520€**

Acompte : 160€

Assurance annulation : 20€



**DU 14 JUIN AU  
16 JUIN 2024**  
3 jours

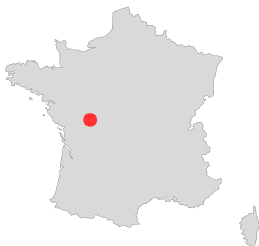
Profitez d'un week-end de détente, de relaxation avec repas au restaurant, massages, détente musicale, soins du visage, ... Vous aurez l'occasion également de faire des ateliers cuisine, des promenades à la plage ou en ville. Le tout dans un gîte à l'architecture séduisante à Cérances.



# FUTUROSCOPE



CHASSENEUIL-DU-POITOU  
VIENNE (86)



**Tarif : 450€**

Acompte : 135€

Assurance annulation : 15€



**DU 21 SEPTEMBRE AU  
22 SEPTEMBRE 2024**

**2 jours**

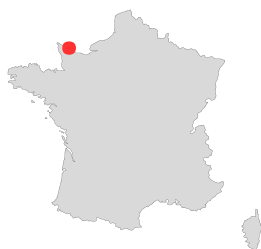
Au Futuroscope, les nouvelles technologies et les sciences sont partout, un vrai voyage dans le futur ! Ce n'est pas moins de 40 attractions et spectacles qui vous attendent dans ce parc situé à quelques kilomètres de Poitiers, dans la Vienne.

**Prévoir un pique-nique pour le midi.**





 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE  
MANCHE (50)



**Tarif : 350€**

Acompte : 105€

Assurance annulation : 15€

## WEEK-END TATIHOU

**DU 28 SEPTEMBRE AU  
29 SEPTEMBRE 2024**  
2 jours



Découvrez la beauté intemporelle du Nord-Est de la Manche. Explorez les ruelles de Barfleur, imprégnez-vous de l'histoire maritime à Saint-Vaast-la-Hougue, visitez l'île de Tatihou, et admirez la majesté du phare de Gatteville, offrant des panoramas à couper le souffle. Une escapade inoubliable entre patrimoine et nature.



## PUY DU FOU

 LES EPPESSES  
VENDÉE (85)



**Tarif : 390€**

Acompte : 120€

Assurance annulation : 15€

**DU 12 OCTOBRE AU  
13 OCTOBRE 2024**  
2 jours



Savorez des moments de plaisir dans ce vaste parc à thèmes, élu meilleur parc du monde. Spectacles grandioses, aventures épiques et émotions fortes... Venez percer le mystère de ce lieu hors du temps et partez pour un spectaculaire voyage dans le temps des Romains au XXème siècle. **Prévoir un pique-nique pour le midi.**

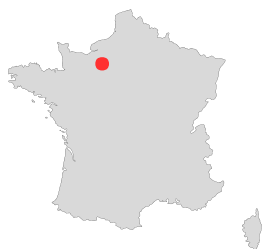




# CENTER PARC



VERNEUIL-SUR-AVRE  
EURE (27)



**Tarif : 565€**

Acompte : 170€

Assurance annulation : 20€



**DU 25 OCTOBRE AU  
28 OCTOBRE 2024**

4 jours

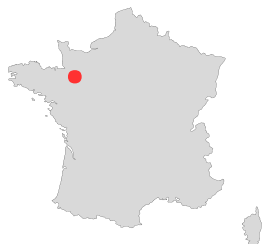
Le Center Parc comprend un parc forestier ainsi qu'un château datant du XIXème siècle. Différentes activités sont disponibles : l'Aqua Balneo avec sauna, hammam, douches sensorielles, l'Aqua Sana, avec ses soins du corps et du visage, l'arbre à eau, la ferme équestre, le golf 9 trous... Bien-être et détente y sont mis à l'honneur.



# WEEK-END À LA CAMPAGNE



LE BOURGNEUF LA FORET  
MAYENNE (53)



**Tarif : 500€**

Acompte : 150€

Assurance annulation : 15€



**DU 1er NOVEMBRE AU  
3 NOVEMBRE 2024**

3 jours

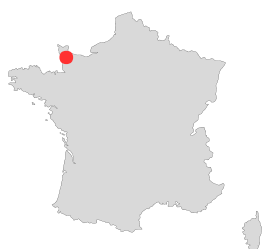
Vivez l'authenticité d'un week-end à la campagne, où la sérénité de la nature devient votre cadre. Promenez-vous parmi des paysages bucoliques, profitez de la piscine intérieure et chauffée au gîte du Petit Fresnay. Un week-end où la campagne crée des souvenirs empreints de quiétude et de charme.



# WEEK-END BIEN-ÊTRE



MANCHE (50)



**DU 9 NOVEMBRE AU  
11 NOVEMBRE 2024**  
3 jours

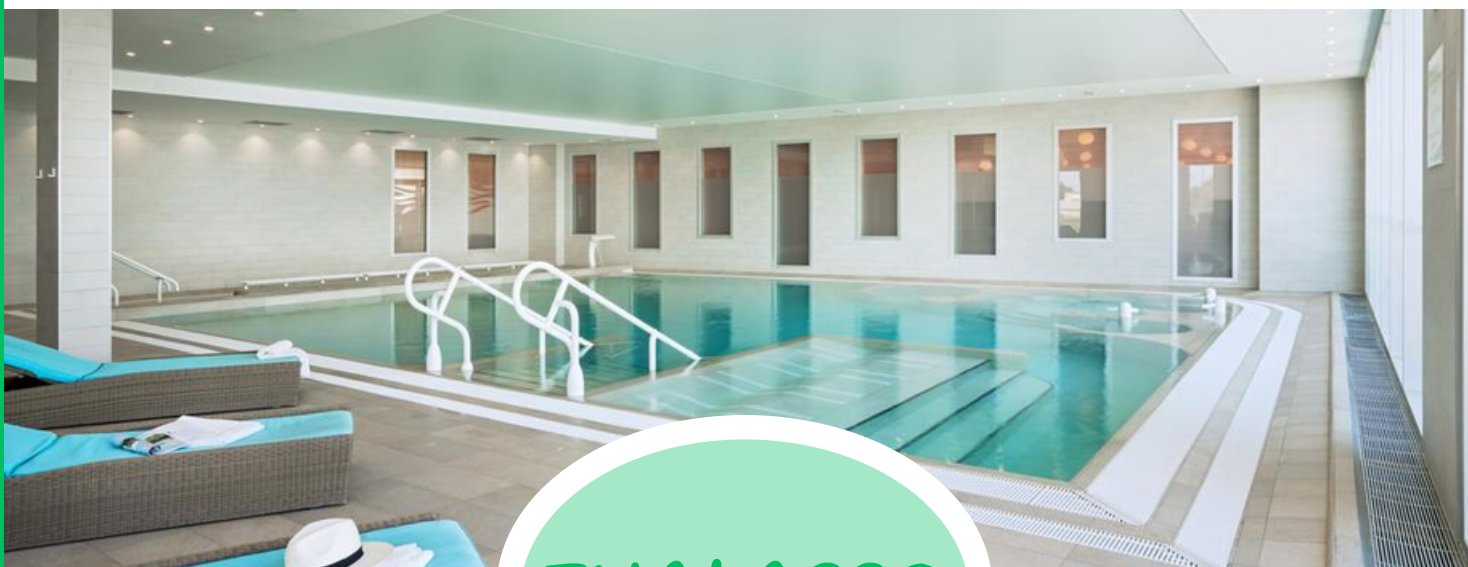
**Tarif : 520€**

Acompte : 160€

Assurance annulation : 20€



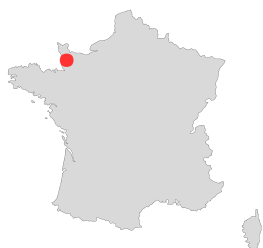
Profitez d'un week-end de détente, de relaxation avec repas au restaurant, massages, détente musicale, soins du visage, ... Vous aurez l'occasion également de faire des ateliers cuisine, des promenades à la plage ou en ville.



# THALASSO



DONVILLE-LES-BAINS  
MANCHE (50)



**DU 14 DÉCEMBRE AU  
15 DÉCEMBRE 2024**  
2 jours

**Tarif : 590€**

Acompte : 180€

Assurance annulation : 20€



Face aux îles Chausey, dans la baie du Mont-Saint-Michel, venez découvrir Prévithal avec sa thalassothérapie, son hôtel\*\*\*\* et son restaurant "Le Sound", vous bénéficierez de 4 soins (3 en hydro et un modelage/enveloppement). Repas en restaurant tout le week-end et hébergement dans l'hôtel Prévithal.

RÉSERVEZ DÉJÀ VOS DATES

# SÉJOUR NOËL & JOUR DE L'AN

DU LUNDI 23 DÉCEMBRE 2024  
AU JEUDI 2 JANVIER 2025



Le lieu, le tarif et toutes autres informations seront communiqués en septembre 2024.





# ACTIVITÉS



ÉTOILE DU CIRQUE DE PÉKIN.....	P.53
RESTO / CINÉ JANVIER.....	P.53
LES VAMPS.....	P.53
LES CHEVALIERS DU FIEL.....	P.54
SLIMANE FÉVRIER.....	P.54
CAMPAGNETTE FÉVRIER.....	P.54
RESTO / BOWLING FÉVRIER.....	P.55
MICHEL SARDOU.....	P.55
LES DIX COMMANDEMENTS.....	P.55
PATRICK BRUEL.....	P.56
RESTO / CALÈCHE AVRIL.....	P.56
JOHNNY SYMPHONIQUE TOUR.....	P.56
RESTO / BOWLING AVRIL.....	P.57
RESTO / CINÉ AVRIL.....	P.57
L'ANGE MICHEL.....	P.57
CAMPAGNETTE MAI.....	P.58
CABARET PRETTY LEG.....	P.58
RESTO / CINÉ JUIN.....	P.58
RESTO / BOWLING JUIN.....	P.59
CAMPAGNETTE JUILLET.....	P.59
ZOO DE CHAMPRÉPUS.....	P.59
CAMPAGNETTE SEPTEMBRE.....	P.60
SLIMANE SEPTEMBRE.....	P.60
RESTO / BOWLING OCTOBRE.....	P.60
RESTO / CALÈCHE OCTOBRE.....	P.61
RESTO / CINÉ OCTOBRE.....	P.61
JE VAIS T'AIMER.....	P.61
GIMS.....	P.62
FÊTE DE L'ASC.....	P.62
CAMPAGNETTE NOVEMBRE.....	P.62
RESTO / CINÉ DÉCEMBRE.....	P.63
RESTO / BOWLING DÉCEMBRE.....	P.63



# ÉTOILES DU CIRQUE DE PÉKIN - Zénith de Caen



25  
JANVIER

Spectacle "Les étoiles du cirque de Pékin" au Zénith de Caen.  
**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h    Tarif : 120 €  
Assurance annulation : 5€

# RESTAU / CINÉMA - Saint-Lô

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation  
Cinéma : Proposition des films 1 semaine avant

30  
JANVIER



Horaires : 18h - 00h    Tarif : 60 €

# AMICALEMENT VAMPS - Zénith de Caen



4  
FÉVRIER

La Lucienne des Vamps et sa nièce Solange dans : Amicalement VAMP - Une comédie policière ébouriffante !  
**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 14h - 20h    Tarif : 110 €  
Assurance annulation : 5€

## LES CHEVALIERS DU FIEL - Zénith de Caen



15  
FÉVRIER

Spectacle des Chevaliers du Fiel au Zénith de Caen.  
**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 115 €

Assurance annulation : 5€

## CONCERT SLIMANE - Zénith de Caen

Concert de Slimane au Zénith de Caen.  
**Prévoir un pique-nique.**

17  
FÉVRIER



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 130 €

Assurance annulation : 5€

## RESTAU / CAMPAGNETTE - Angoville-sur-Ay



23  
FÉVRIER

Restaurant et entrée en discothèque.  
**Prévoir argent personnel pour consommation en discothèque.**



Horaires : 19h - 04h

Tarif : 70 €

## RESTAU / BOWLING - Coutances



29  
FÉVRIER

Restaurant : Plat - Dessert - 1  
consommation  
Bowling : 2 parties



Horaires : 17h - 23h

Tarif : 60 €

## CONCERT MICHEL SARDOU - Zénith de Caen

Concert de Michel Sardou au Zénith de  
Caen.  
**Prévoir un pique-nique.**

8  
MARS



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 110 €

Assurance annulation : 5€

## LES DIX COMMANDEMENTS - Zénith de Caen



30  
MARS

Comédie musicale "Les dix  
commandements" au Zénith de Caen.  
**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 140 €

Assurance annulation : 5€



## CONCERT PATRICK BRUEL - Zénith de Caen



3  
AVRIL

Concert de Patrick Bruel au Zénith de Caen.

**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 110 €

Assurance annulation : 5€

## RESTAU / CALÈCHE - Carentan

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation.

Puis balade en calèche adaptée aux PMR.



Horaires : 11h - 17h

Tarif : 90 €

7  
AVRIL



## JOHNNY SYMPHONIQUE TOUR - Zénith de Caen



12  
AVRIL

Retrouvez la voix de Johnny Hallyday issue de ses plus belles captations live, accompagnée d'un orchestre symphonique et d'un chœur.

**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 80 €

Assurance annulation : 5€

## RESTAU / BOWLING - Coutances



18  
AVRIL

Restaurant : Plat - Dessert - 1  
consommation  
Bowling : 2 parties



Horaires : 17h - 23h

Tarif : 60 €

## RESTAU / CINÉMA - Saint-Lô

Restaurant : Plat - Dessert - 1  
consommation  
Cinéma : Proposition des films 1  
semaine avant

23  
AVRIL



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 60 €



## L'ANGE MICHEL - Saint Martin de Landelles



28  
AVRIL

Journée au parc d'attraction L'ange  
Michel.  
**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 9h - 19h

Tarif : 70 €

## RESTAU / CAMPAGNETTE - Angoville-sur-Ay



17  
MAI

Restaurant et entrée en discothèque.  
**Prévoir argent personnel pour consommation en discothèque.**



Horaires : 19h - 04h

Tarif : 70 €

## CABARET PRETTY LEG - Ponts

Déjeuner et spectacle au cabaret Pretty Leg.

26  
MAI



Horaires : 11h - 15h

Tarif : 140 €

Assurance annulation : 5€

## RESTAU / CINÉMA - Saint-Lô



4  
JUIN

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation

Cinéma : Proposition des films 1 semaine avant



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 60 €

## RESTAU / BOWLING - Coutances



20  
JUN

Restaurant : Plat - Dessert - 1  
consommation  
Bowling : 2 parties



Horaires : 17h - 23h

Tarif : 60 €

## RESTAU / CAMPAGNETTE - Angoville-sur-Ay

Restaurant et entrée en discothèque.  
Prévoir argent personnel pour  
consommation en discothèque.

5  
JUILLET



Horaires : 19h - 04h

Tarif : 70 €



## ZOO DE CHAMPRÉPUS - Champrepus



7  
JUILLET

Journée au Zoo de Champrepus.  
Prévoir un pique-nique.



Horaires : 9h - 19h

Tarif : 70 €

## RESTAU / CAMPAGNETTE - Angoville-sur-Ay



20  
SEPTEMBRE

Restaurant et entrée en discothèque.  
Prévoir argent personnel pour consommation en discothèque.



Horaires : 19h - 04h

Tarif : 70 €

## CONCERT SLIMANE - Zénith de Caen

Concert de Slimane au Zénith de Caen.  
Prévoir un pique-nique.

29  
SEPTEMBRE



Horaires : 16h - 22h

Tarif : 140 €

Assurance annulation : 5€

## RESTAU / BOWLING - Coutances



3  
OCTOBRE

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation  
Bowling : 2 parties



Horaires : 17h - 23h

Tarif : 60 €



## RESTAU / CALÈCHE - Carentan



5  
OCTOBRE

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation.

Puis balade en calèche adaptée aux PMR.



Horaires : 11h - 17h

Tarif : 90 €

## RESTAU / CINÉMA - Saint-Lô

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation

Cinéma : Proposition des films 1 semaine avant



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 60 €

15  
OCTOBRE



## JE VAIS T'AIMER - Zénith de Caen



19  
OCTOBRE

Comédie musicale "Je vais t'aimer" autour des tubes de Michel Sardou au Zénith de Caen.

**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 150 €

Assurance annulation : 5€

## CONCERT GIMS - Zénith de Caen



9  
NOVEMBRE

Concert de Gims au Zénith de Caen.  
**Prévoir un pique-nique.**



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 130 €

Assurance annulation : 5€

## FÊTE DE L'ASC - Lieu à définir

Soirée repas, animation, concert...

**SOIRÉE OUVERTE A TOUS** : vacanciers, familles, amis, encadrants, professionnels, animateurs,...

Le lieu et le tarif vont seront communiqués ultérieurement.

**Prévoir de l'argent personnel pour consommation sur place.**

**Attention, l'ASC ne fait ni de transport, ni d'accompagnement.**

16  
NOVEMBRE



Horaires : 18h - 02h

Tarif à définir

## RESTAU / CAMPAGNETTE - Angoville-sur-Ay



22  
NOVEMBRE

Restaurant et entrée en discothèque.

**Prévoir argent personnel pour consommation en discothèque.**



Horaires : 19h - 04h

Tarif : 70 €



# RESTAU / CINÉMA - Saint-Lô



3  
DÉCEMBRE

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation

Cinéma : Proposition des films 1 semaine avant



Horaires : 18h - 00h

Tarif : 60 €

# RESTAU / BOWLING - Coutances

Restaurant : Plat - Dessert - 1 consommation

Bowling : 2 parties

12  
DÉCEMBRE



Horaires : 17h - 23h

Tarif : 60 €





 **En 2025,**  
l'ASC vous proposera des destinations d'exception !

# MONTRÉAL

Mai 2025  
10 jours



Entre 3000€ et 3500 €



Porto  
Lisbonne

# PORTUGAL

PORTO ET LISBONNE

Toussaint 2025  
8 jours



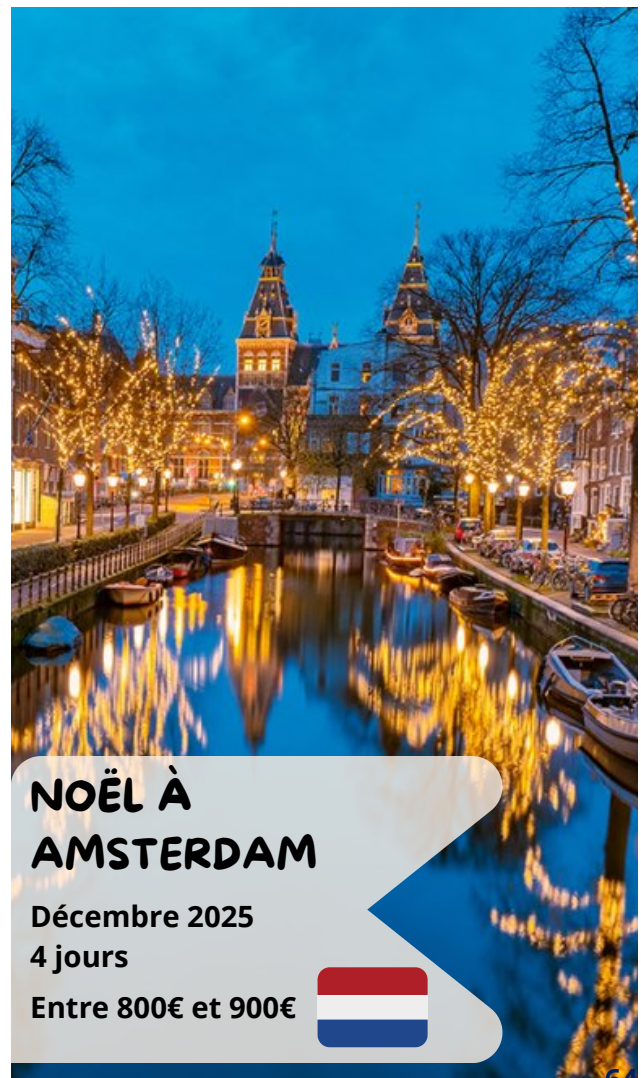
Entre 1800€ et 2000€



# NOËL À AMSTERDAM

Décembre 2025  
4 jours

Entre 800€ et 900€







# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

## Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions d'exercice et de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au « a » de l'article L141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

## Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1-La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3- Les prestations de restauration proposées ;
- 4-La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8-Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11- Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.21110 et R. 211-11 ;

12- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie

13- Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R211-18.

## Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

## Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1-Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2-La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3- Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4-Le mode d'hébergement, sa situation, son

niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil

5-les prestations de restauration proposées

6- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7-Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;

9- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10-Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13-La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans les cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;

14- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15- Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;

16- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur

17- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19- L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur. Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20- La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4

21- L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

## Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

## Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

## Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées. soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au

contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

## Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ;

l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

## Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

## ACTIVITÉS

### 1. Inscriptions :

Ouverture des inscriptions à partir du 08/01/2024.

Merci de nous contacter au téléphone au 02.33.06.12.56 ou par mail [inscriptions.asc@apeicm50.org](mailto:inscriptions.asc@apeicm50.org) pour vous assurer des disponibilités et poser une option. Vous devrez ensuite nous confirmer votre réservation par mail ou courrier. Toute option reste valable 3 semaines, durée pendant laquelle vous devez nous faire parvenir un bulletin de réservation dûment complété et signé. Le Service d'Activités Sportives et Culturelles fait de son mieux pour donner satisfaction au plus grand nombre de participants cependant, il n'est pas toujours possible de satisfaire toutes les demandes. Les effectifs de certaines activités peuvent être limités.

### 2. Tarifs :

Les tarifs incluent l'activité, le transport sauf transport domicile au lieu de ramassage (voir organisation de transport), le repas si celui-ci est mentionné ainsi que l'encadrement.

Les tarifs ne comprennent pas les consommations et les dépenses personnelles (souvenirs, tabac...).

Les paiements s'effectuent à réception de la facture. Aucun règlement n'est accepté pendant l'activité. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'APEI Centre Manche - ASC.

Les chèques vacances sont acceptés. Nous ne réalisons pas de rendu de monnaie si la somme dépasse le montant dû.

### 3. Annulation :

#### De votre fait,

L'annulation de l'activité moins de 1 semaine avant celle-ci ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour les activités nécessitant des réservations dont les places ne sont ni échangeables ni remboursables (type spectacles au Zénith, ...), toute inscription sera considérée comme définitive. Seules les annulations sur présentation d'un certificat médical donneront lieu à un remboursement. Toute annulation devra être réalisée par mail ou courrier recommandé avec accusé de réception.

#### Du fait du service ASC,

Le Service peut être contraint d'annuler une activité dans le cas où le minimum de participants n'est pas atteint ou pour des raisons de conditions météorologiques défavorables au déroulement de l'activité. Dans ces cas, aucune facturation ne vous sera faite.

### 4. Horaires de départ et de retour :

Les horaires sont donnés à titre indicatif. L'horaire de départ peut être susceptible

d'être modifié en fonction des lieux de départs de chaque participant ainsi que celui de retour en fonction de l'activité et de la circulation.

### 5. Assurance annulation (facultatif) activités :

Le client a la possibilité de souscrire une assurance annulation (tableau des garanties sur demande ou disponible sur le site internet de l'APEI Centre Manche).

Le montant de cette assurance est fixé en fonction du tarif de vente de chaque activité (voir catalogue). Cette assurance est vivement recommandée notamment pour les activités nécessitant des réservations dont les places ne sont ni remboursables ni échangeables réservations (concerts, spectacles, Zénith ...). Cette souscription doit se faire au moment de l'inscription et être dûment renseignée sur la fiche d'inscription.

### Garantie annulation activité non souscrite :

Toute annulation devra faire l'objet d'un mail ou d'un courrier avec accusé de réception.

L'annulation de l'activité moins d'une semaine avant celle-ci ne donnera lieu à aucun remboursement.

Concernant les activités types concerts, spectacles toute inscription sera considérée définitive et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

## SÉJOURS

### 1. Assurance annulation séjours (facultatif) :

Le client a la possibilité de souscrire une assurance annulation/bagages/interruption de séjour (tableau des garanties sur demande ou disponible sur le site internet de l'APEI Centre Manche).

Le montant de cette assurance est fixé en fonction du tarif de vente de chaque séjour et activité (voir catalogue). Cette assurance est vivement recommandée, mais reste facultative.

Cette souscription doit se faire au moment de l'inscription et être dûment renseignée sur la fiche d'inscription.

### Garantie annulation non souscrite :

Toute annulation devra faire l'objet d'un mail ou d'un courrier avec accusé de réception.

En cas de non-souscription de l'assurance annulation les frais suivants seront retenus :

- Pour une annulation de plus de 90 jours, un montant forfaitaire de 50€ pour les séjours dont le montant se situe entre 300€

et 1000€ et de 100€ pour les séjours de plus de 1500€ sera facturé

- Entre 90 et 50 jours, 30% du prix du séjour vous sera facturé

- Entre 49 et 25 jours, 50% du prix du séjour vous sera facturé

- Entre 24 et 10 jours, 80% du prix du séjour vous sera facturé

- Moins de 10 jours, 100% du prix du séjour vous sera facturé.

La non-présentation au départ du séjour et/ou la renonciation au séjour est assimilée à une annulation. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué par le service. Pour les séjours à l'étranger, la non-présentation du passeport ou carte nationale d'identité est assimilée à un désistement.

### 2. Inscription :

Ouverture des inscriptions à partir du 08/01/2024. Vous pouvez nous contacter au 02.33.06.12.56 ou par e-mail : [inscriptions.asc@apeicm50.org](mailto:inscriptions.asc@apeicm50.org) pour vous

assurer des disponibilités et poser une option. Toute option reste valable 3 semaines, durée pendant laquelle vous devez nous faire parvenir un bulletin de réservation dûment complété et signé ainsi qu'un chèque d'acompte du montant indiquée sur le catalogue, afin de valider votre réservation. Certains séjours peuvent proposer des activités optionnelles, celles-ci seront à souscrire au moment de l'inscription et peuvent être soumises à une réservation anticipée.

### 3. Règlement du séjour :

Le solde du séjour est à régler à réception de la facture. L'ASC accepte les chèques vacances.

### 4. Prix :

Les tarifs incluent les activités, le transport, l'hébergement, les repas, l'encadrement, les frais d'organisation.

Les tarifs ne comprennent pas les dépenses personnelles (consommations, souvenirs,

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

tabac...), les frais médicaux (les frais seront avancés par le service et refacturés à l'issue du séjour).

## 5. Révision des prix :

L'ASC APEI se réserve le droit de modifier les prix de cette brochure dans les limites légales prévues au code du tourisme des conditions générales de vente.

## 6. Modifications :

Les horaires, itinéraires, les programmes mentionnés dans notre catalogue peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté ou par suite d'événements dus à un cas de force majeure.

## 7. Interruption du séjour :

Dans tous les cas, le service ASC de l'APEI Centre-Manche se réserve le droit de rapatrier (dans son établissement d'origine ou dans l'un de nos établissements) ou de déplacer un participant vers un autre séjour, si par son comportement, il met en danger sa propre sécurité, celle des autres ou le bon déroulement du séjour (comportement abusif, violence, mutilation, non-respect du rythme et des règles de vie en collectivité). Les frais restent à la charge du vacancier et le coût du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement. Il en va de même si le participant souhaite quitter le séjour pour des raisons personnelles.

## 8. Annulation du fait de l'organisateur :

L'ASC peut être amené à annuler un séjour ou à en modifier les conditions. Dans ce cas, des solutions de remplacement seront proposées. En cas de refus, les sommes versées seront intégralement remboursées.

## 9. L'accompagnement :

Afin de garantir des séjours de vacances

adaptés aux besoins et au bien-être des vacanciers, pour l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, les animations, les activités,... nous organisons les séjours avec un taux d'encadrement adapté à chaque autonomie.

Nos animateurs sont principalement issus du milieu socio-éducatif et de l'animation (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, infirmiers, surveillant de baignade, professionnels de l'animation... diplômés ou en formation). La plupart de nos animateurs ont déjà effectué un ou plusieurs séjours et activités.

Nos responsables de séjours s'inscrivent dans une démarche de projet de séjour, reflet des valeurs de l'APEI et de la loi 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et celle de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Chaque responsable de séjour est donc accompagné par l'Organisme d'Activités Sportives et Culturelles pour construire un projet de séjour et d'animation en lien avec les besoins et les envies de chaque personne.

## 10. Suivi médical :

Durant nos séjours et conformément à la législation, tous les traitements seront sous contrôle de nos équipes et rangés dans un endroit fermant à clé et approprié.

Nous fournissons des piluliers à usage unique qu'il est obligatoire d'utiliser.

Une ordonnance (moins de 3 mois) devra être agrafée à chaque pilulier.

Pour toute demande spécifique (injections, lits médicalisés ou autres) nous informer au moment de l'inscription.

Un médecin est seul habilité à prescrire les médicaments dits « de confort ». L'encadrement ne peut donc pas délivrer ce type de médicament en dehors d'une prescription médicale.

## 11. Responsabilités :

## RESPONSABILITE DE L'ASC :

L'ASC de l'APEI Centre-Manche agit en qualité d'intermédiaire entre le vacancier et les compagnies de transport, les hôteliers et autre prestataires de service. Il ne peut donc être tenu responsable des modifications de programme et de transport dues à des cas de force majeure (mouvement de grève, changements d'horaires imposés par les compagnies de transport).

La mise en œuvre des séjours et activités proposés dans cette brochure suppose l'intervention de différents organismes (propriétaires, gérants, hôteliers, restaurateurs, etc.). Ces derniers restent responsables de leurs activités conformément à la réglementation et aux différentes dispositions qui les régissent.

## PERTES ET VOLS :

Nous déclinons toute responsabilité concernant :

Les pertes, détériorations ou vols d'habillement, d'objets personnels, d'objets de valeurs (téléphones portables, bijoux, appareils photo, lunettes, dentiers, appareils auditifs...) ou d'argent.

Les détériorations des vêtements ou objets personnels liées au lavage.

## RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT :

Chaque vacancier est couvert par sa propre assurance en responsabilité civile. Tout dégât ou accident occasionné par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer par ses responsables légaux auprès de sa propre assurance.

## 12. Droit à l'image :

L'ASC de l'APEI Centre Manche se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos réalisées pendant les séjours. Vous pouvez nous faire part de votre refus par demande écrite du participant ou de son représentant légal.

## ASC APEI CENTRE MANCHE - ORGANISME DE VACANCES ADAPTÉES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

12 rue du Buot BP 554 50 004 SAINT LO CEDEX

02.33.06.12.56 - asc.apei@apeicm50.org

www.apeicentremanche.com

N° Agrément VAO : 2021-3

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours n°IM050210001